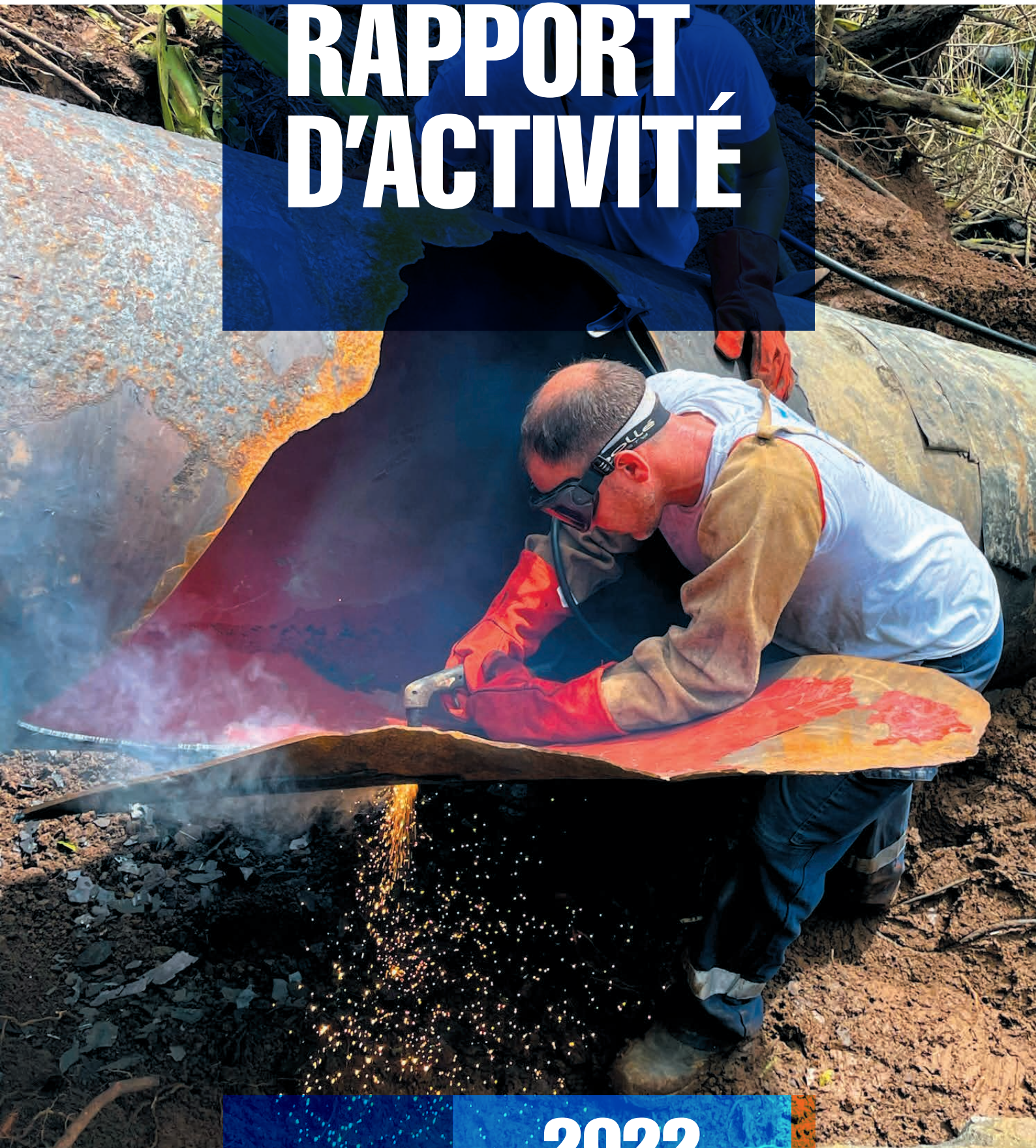


RAPPORT D'ACTIVITÉ



2022



Sommaire

2

Le Conseil d'Administration

4

Mot du Président

6

I Gouvernance

10

2 Exploitation et maintenance :
les années se suivent mais
ne se ressemblent pas

16

3 Ingénierie et aménagement :
poursuite des travaux d'extension
des périmètres irrigués du sud

22

4 Un système de management
intégré comme colonne vertébrale
de l'entreprise

24

5 L'énergie au cœur
de nos préoccupations

28

6 L'engagement dans de nouveaux
aménagement pour préparer
l'activité de demain

32

7 Une activité commerciale
en plein essor

34

8 Les ressources humaines :
quésaco ?

40

9 Les principaux
chiffres et les éléments
financiers de 2022

Le Conseil d'Administration

Serge Éric HOAREAU	Conseiller Départemental
Jean Marie VIRAPOULLÉ	Conseiller Départemental
Gilles Bruno HUBERT	Conseiller Départemental
Laurence MONDON	Conseillère Départementale
Brigitte ABSYTE	Conseillère Départementale
Jean Louis PAJANIAYE	Conseiller Départemental
Jean François NATIVEL	Conseiller Départemental
Jean-Bernard MARATCHIA	Conseiller Régional
Alain BELLON	Représentant de la Chambre d'Agriculture
Jacquet HOARAU	Représentant de la CASUD
Philippe LUCAS	Représentant du TCO
Stéphano DIJOUX	Représentant de la CIVIS



Nouveau réservoir de Dassy de 20 000 m³

Mot du Président



De gauche à droite : Serge Hoareau, Président de la SAPHIR et Philippe Lorion, Directeur Général

Face aux crises, une volonté inébranlable de parfaire son action au service de l'EAU

À peine caressions-nous l'espoir d'être enfin sortis de cette éprouvante crise sanitaire mondiale de la COVID 19 que déjà, de nouveaux signes d'inquiétudes venaient assombrir l'horizon. En effet, depuis plus de 77 ans et la fin de la seconde guerre mondiale, nous assistons, incrédule, au début d'un nouveau conflit armé sur le sol Européen. Des combats d'une rare violence et d'un autre temps.

Ces affrontements militaires se traduisent d'abord et avant tout par des pertes humaines insoutenables et un pays en perdition mais également par la psychose d'un dérèglement de la stabilité économique mondiale.

Tel un tsunami, nous sommes submergés par une déferlante de tensions multiples : crise inflationniste, crise énergétique, crise alimentaire, crise agricole et pour finir crise du pouvoir d'achat. Même à 10 000 km du théâtre des opérations, comment aurions-nous pu être épargnés par ce cataclysme qui secoue la planète ?

Au moment de la rédaction de notre feuille de stratégie en décembre 2021, rien ne présageait d'un tel événement. La SAPHIR assurait avec succès pour la quatrième année consécutive la gestion des périmètres irrigués départementaux. Nous avions à ce moment-là une aspiration forte : poursuivre, dans le cadre de notre démarche SMI (Système de Management Intégré), l'amélioration permanente de la gestion et du management de l'entreprise. S'appuyant sur un système qui gagne en maturité au fil des ans, nous avons alors identifié pour 2022 trois préambules qui s'imposaient à nous.

- D'abord **un impératif**, celui de sécuriser nos ventes d'eau brute à destination des fermiers des intercommunalités et ainsi apporter une véritable assise à notre modèle économique. Cet équilibre volumétrique subtil dans le partage de la ressource entre l'eau livrée aux fermiers à destination des usages d'eau potable et l'eau livrée sur les périmètres irrigués, nous permet de mener une politique tarifaire modérée en soutien à l'activité agricole du territoire. L'exigence permanente, et ce depuis plus d'un demi-siècle d'existence dans l'accompagnement d'une agriculture fragile avec des filières de plus en plus incertaines et soumises

à des conditions climatiques souvent capricieuses, reste pour la SAPHIR et pour moi une préoccupation de tous les instants.

- Ensuite, nous avons identifié **une philosophie générale** à adopter à l'échelle de l'entreprise par l'ensemble des collaborateurs. Il s'agissait de gagner en efficience par une optimisation du temps et de la manière de travailler avec pour leitmotiv la santé, la sécurité et le dialogue social.
- Enfin nous avons anticipé **une urgence**, celle de poursuivre inlassablement notre recherche de solutions de maîtrise de nos dépenses énergétiques afin de contrer la transition énergétique et les tarifs en forte augmentation qui l'accompagnent. Ébranlés tour à tour, d'abord par la "**crise des gilets jaunes**" ensuite par la "**crise COVID**", nous étions familier, depuis quelques années, d'augmentations récurrentes du coût de l'énergie mais à l'évidence, l'apparition à la fois de la guerre en Europe et du dérèglement climatique, a singulièrement amplifié le phénomène. Faisant systématiquement partie du palmarès des plus gros consommateurs d'Énergie électrique sur l'île, cette problématique est au cœur de nos préoccupations.

Nos priorités étaient fixées et s'articulaient autour d'une multitude de thématiques qui allaient dicter notre action pour les 12 prochains mois. Diversification de nos missions en déployant nos compétences en matière d'ingénierie, réhabilitation de nos espaces de travail, optimisation de notre performance commerciale à destination des agriculteurs.

J'encourage cette volonté d'aller de l'avant et je salue la qualité du travail de service public réalisé au quotidien par nos équipes. Conscients de l'arrivée prochaine de la fin des contrats de DSP, il nous est interdit de baisser les bras ; nous devons nous mobiliser plus que jamais pour préparer l'avenir et consolider notre action.

Homme de conviction, je reste fidèle à mon engagement, celui-ci de veiller à la cohérence d'un aménagement concerté de notre territoire s'appuyant sur un outil départemental puissant. Nous veillons au bon respect d'un équilibre subtil de la répartition en Eau sur le territoire.

Le projet MEREN (Mobilisation en Eau des Ressources du Nord et de l'Est) achèvera cette ultime étape structurante et permettra le constat d'une gestion globale de l'Eau qui prend, un peu plus chaque jour, tout son sens.

1 Gouvernance

Pour être pérenne, une entreprise se doit d'être connue et surtout reconnue pour ce qu'elle est et ce qu'elle fait.

Pour cela, au-delà des résultats purement financiers, la gouvernance de l'entreprise doit mener un travail de fond pour accompagner les décideurs, fédérer les principaux acteurs afin de ne pas évoluer en vase clos, mais au contraire, être ouvert aux autres.

1.1 Visite du Président de la Fédération des EPL à la SAPHIR le 25 janvier 2022

La SAPHIR a eu le plaisir d'accueillir M. Patrick Jarry, Maire de Nanterre et Président de la Fédération des Entreprises Publiques Locales. L'occasion pour le Président de la SAPHIR, Serge Hoareau de présenter à ce dernier les activités de l'entreprise et les enjeux autour de l'Eau à La Réunion.

M. Jarry (au centre, costume bleu sur la photo) était accompagné de plusieurs élus locaux. Une belle rencontre qui s'est poursuivie par l'inauguration d'une pépinière Départementale située chez nos voisins au niveau du site de l'ex REDETAR dans le cadre du projet Plan 1 million d'arbres de la collectivité départementale.



1.2 Visite dans le Sud pour les administrateurs de la SAPHIR le 13 mai 2022

Compte tenu de l'arrivée de nouveaux administrateurs au sein du Conseil d'Administration, il était important que ces derniers puissent découvrir in situ les ouvrages ayant fait l'actualité des derniers conseils.

C'est dans cette optique que la Direction Générale a organisé le 13 mai 2022 la visite du site stratégique de Dassy et le survol de notre captage historique du Bras-de-la Plaine.

L'occasion a ainsi été donnée à nos administrateurs de découvrir pour certains et de redécouvrir pour d'autres les deux réservoirs de Dassy, la station de prétraitement de Dassy et d'apercevoir la station de potabilisation de la CIVIS. Ce site symbolise à merveille toute la chaîne de traitement de l'eau, du captage en rivière jusqu'au robinet du consommateur.

L'ensemble de ces ouvrages permettra ainsi de sécuriser l'alimentation en eau du bassin Sud et de limiter au maximum les jours de coupure.

Les administrateurs ont ensuite pris l'hélicoptère pour se rendre sur le captage du Bras-de-la-Plaine fraîchement réhabilité.

La découverte de cet ouvrage isolé dans un site majestueux est toujours marquante, c'est ce qu'ils nous ont confirmé. Notre directeur de l'Ingénierie et de l'Aménagement leur a présenté les travaux réalisés sur cet ouvrage majeur. La matinée s'est conclue par un repas sur l'espace SAPHIR : un bon moment d'échange et de partage.

Les administrateurs et le Président de la SAPHIR sur le site de Dassy



Les administrateurs au niveau du captage du Bras de la Plaine au départ de la galerie du même nom.



1.3 Visite des installations EDF “*sous haute tension*” le 4 juillet 2022

La Direction Générale d'EDF nous a convié à une visite de leurs installations le lundi 4 juillet 2022.

La journée a démarré au niveau de la centrale hydraulique du Bourbier à Saint-Benoît.

L'occasion pour la SAPHIR d'évoquer en toute transparence avec les dirigeants d'EDF la problématique des augmentations successives importantes des tarifs d'électricité,

sans compter l'épineux sujet de la transition énergétique à l'horizon 2024.

EDF a entendu nos préoccupations et a réaffirmé sa volonté de nous accompagner sur certains leviers permettant de réduire nos factures d'énergie ou plutôt de diminuer l'augmentation de ces dernières.

La matinée s'est poursuivie par une visite des turbines de Takamaka dans un site vraiment majestueux.

Nous prendrons un funiculaire et descendrons le long d'une falaise sur plus de 300 mètres avec pour paysage cascades et végétation sauvage sur un trajet qui avait des allures de carte postale.

La SAPHIR invitera à son tour EDF dans les mois à venir pour une visite de nos installations de l'Ouest.

De gauche à droite : E. Aubourg, N. Cerveau, A. Guedama, E. Kancel, F. Mirand, P. Lorion, O. Meyrueis, J. Herrerias.



1.4 Visite du Président du Département et du Préfet à sur le site de l'IL0 le 29 décembre 2022

Le 29 décembre dernier, Le Président du Département, Cyrille Melchior, a reçu le Préfet de la Réunion, Jérôme Filippini, ainsi que le Directeur Régional de l'ONF sur les installations des périmètres irrigués de l'Ouest. Ils ont visité, en premier lieu, le réservoir de Grand Fond où est installé la pompe UP-WELLING. Les visiteurs ont apprécié ce procédé de pompage sans électricité, porté par une entreprise locale, innovant et breveté, ayant pour but de refouler de l'eau vers des points situés en altitude.

La visite s'est poursuivie sur le site de Saint-Paul, après la présentation du Basculement des eaux d'Est en Ouest par Guillaume Charlat, les visiteurs ont emprunté la galerie pour rejoindre la prise de la Rivière-des-Galets. Après sa visite, le Préfet a publié ceci sur un réseau social professionnel : « L'eau est là, mais pas tout le temps et pas partout. Pour mieux la répartir, La Réunion a su se doter, il y a trois décennies, d'un ingénieux système de basculement des eaux de l'est (côte au vent, arrosée) vers l'ouest (côte sous le vent, aride), qui assure l'alimentation

en eau potable, l'irrigation agricole, et finalement la vie sur une grande partie de l'île. Il y a quelques jours, le Président du Conseil Départemental m'a fait découvrir ce système prodigieux : plusieurs dizaines de kilomètres de galerie creusées dans la montagne, vers Mafate et Salazie ; une interconnexion qui assure la solidarité entre les microrégions ; une supervision qui vise à garantir le bon état des milieux. Infrastructures ingénieuses, mais ressource fragile : l'eau, elle aussi met au défi nos politiques publiques. »

Le Directeur régional de l'ONF, le Préfet de la Réunion, le Président du Département et le Directeur Général de la SAPHIR devant la galerie.



2 Exploitation et maintenance : les années se suivent mais ne se ressemblent pas

Notre île vit au rythme de deux saisons : l'hiver et l'été.

L'été est assimilé à la saison des pluies qui doit permettre la recharge en eau des ressources superficielles et souterraines, l'hiver à contrario est une saison plus sèche avec une période d'étiage sévère plus ou moins marquée en fonction des précipitations sur cette période.

Pour mémoire, l'année 2021 avait été marquée par une saison cyclonique de faible activité sur la zone des Mascareignes ayant eu pour conséquence des tours d'eau en fin novembre sur le périmètre du Bras-de-la-Plaine.

À l'inverse, en 2022, la Réunion a connu un mois de février agité, avec deux alertes rouges à dix-huit jours d'intervalle, en lien avec le passage successif des cyclones BATSIRAI et EMNATI.

BATSIRAI a ainsi mis fin à 8 années sans alerte rouge (la dernière remontant au cyclone BEJISA, début janvier 2014), la plus longue période sans alerte rouge dans l'histoire contemporaine du Département.

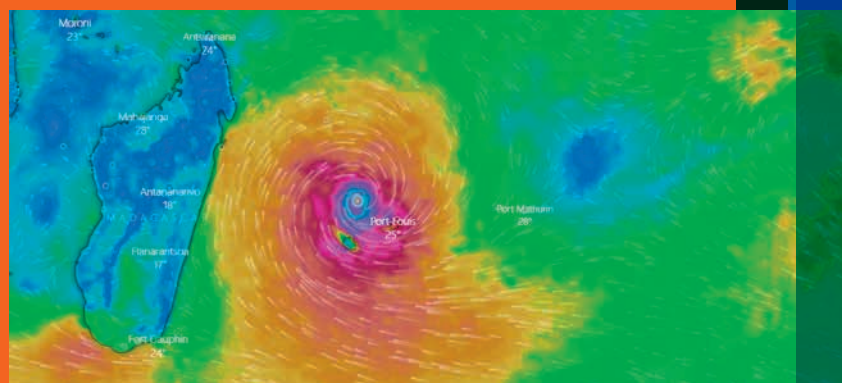
Après trois années de sécheresse, cette saison figure au 5^{ème} rang des saisons des pluies les plus arrosées sur les 50 dernières années.

Une aubaine pour les ressources en eau de l'île mais qui n'est pas sans conséquence sur l'exploitation.

2.1 Deux casses hors du commun

2.1.1 Casse sur la canalisation du Bras-de-la-Plaine au niveau de la rivière d'Abord

En effet, un événement de nature exceptionnelle s'est produit sur notre canalisation maitresse en acier DN800 de la Principale du Bras-de-la-Plaine. Le jeudi 3 février, alors que l'ensemble des captages et du périmètre du Bras-de-la-Plaine sont fermés, hormis les points de distribution d'eau potable, une situation anormale survient : notre réservoir de tête de Dassy se vide à grande vitesse, alors que nous sommes en pleine alerte rouge du cyclone BATSIRAI.



On soupçonne immédiatement une casse de grande ampleur car en l'espace d'une heure, ce réservoir perd près de 2 mètres d'eau soit un débit de près de 5 500 m³/h !

Pour stopper "l'hémorragie" et le risque d'avoir notre réservoir Principal vide à un moment très critique, le responsable d'astreinte, en l'absence d'information sur l'origine de ce débit exceptionnel, décide de fermer à distance la vanne de distribution au départ du réservoir de Dassy.

La vanne n'ayant pas pu se fermer correctement, il a été décidé de faire intervenir du personnel en alerte rouge afin de fermer la vanne située à l'amont immédiat de la rivière d'Abord. Les intervenants ont donc bravé des conditions climatiques apocalyptiques afin de stopper la descente catastrophique du réservoir.

Dès l'alerte rouge levée, après plusieurs heures de recherche, la casse était localisée sur la rive droite de la Ravine-des-Cafres à mi-hauteur, sur une pente très abrupte. Le temps nous était alors compté pour limiter les impacts sur la distribution d'eau brute. Une course contre la montre s'engageait pour réparer au plus vite cette casse qui privait d'eau potable les communes de Petite-Île et de Saint-Pierre sur le secteur de Mont-Vert.

Les équipes techniques furent mobilisées dès le vendredi 4 février pour procéder au dégagement de la canalisation et du défrichage du site pour permettre l'accès à la casse. La réparation de la canalisation s'est faite tôt le lendemain matin. Ces travaux rendus particulièrement difficiles car à flanc de falaise avec une forte pente et une végétation dense, nous obligeaient à hélipositer le matériel au plus près du chantier de réparation.

En ce samedi matin, la météo favorable nous a permis de travailler dans de bonnes conditions, sans pluie, pour pouvoir réaliser les travaux de soudure nécessaire à la réparation.

Après une bonne matinée de travaux de découpe et de soudure, l'alimentation en eau des secteurs coupés a pu être rétablie en fin d'après-midi, le samedi 5 février. C'est la deuxième fois en plus de 50 ans qu'un tel événement se produit sur la canalisation Principale Haute du Bras-de-la-Plaine. Notre expertise et la forte mobilisation des équipes de la DT ont permis de répondre dans les meilleurs délais à ce défi survenu au plus mauvais moment.



2.1.1 Casse sur la canalisation du Bras-de-la-Plaine au niveau de la ravine de l'Anse

Des phénomènes exceptionnels n'arrivent pas seulement en pleine saison cyclonique et nous avons été à nouveau confrontés, le mercredi 6 décembre, à une réparation de fuite hors du commun sur la Principale Haute du Bras-de-la-Plaine.

La canalisation étant située au fond d'une ravine (Ravine de l'Anse à Petite-Île) dans un sarcophage en béton, l'intervention a duré plusieurs jours et a nécessité une coupure d'eau sur le secteur de Petite-Île.

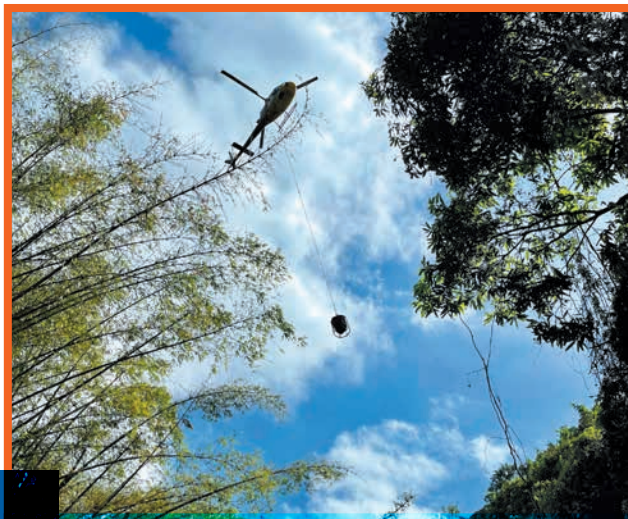
Après avoir démoli le sarcophage en béton pour accéder à la conduite, plusieurs heures de soudures ont été nécessaires afin d'installer les demi-coquilles de réparation, fabriquées au préalable dans notre atelier. Les équipes ont dû réintervenir le 13 décembre pour reprendre une soudure qui avait cédé.

Cela a nécessité une nouvelle coupure du réseau d'irrigation de la Petite-Île et de la SPL Sources & Eau.

Un coffrage a ensuite été mis en place pour refaire le sarcophage en béton et ainsi protéger la canalisation en cas de crue.

Le site étant difficile d'accès, le béton a été hélitreillé d'un camion toupie jusqu'à la zone de travaux. 2022 restera donc une année où nous avons constaté une recrudescence du nombre de casses sur la conduite en acier de la Principale Haute du Bras-de-la-Plaine.

Est-ce un signe précurseur pour prévoir son renouvellement ?

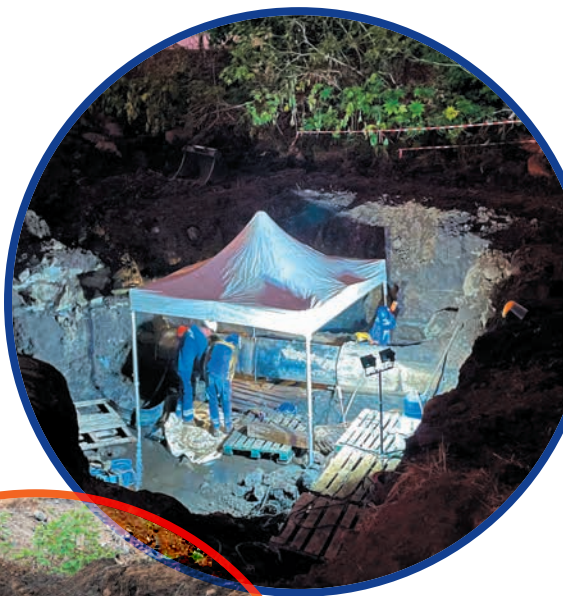


2.1.2 Casse sur le périmètre Ouest au niveau de la ravine Bernica

Le périmètre Ouest n'a pas été épargné en 2022, on se souviendra d'une importante fuite d'eau au niveau du radier de la ravine Bernica, en contre bas des rampes de Plateau Caillou en août.

Fort heureusement, la fuite se situait sur la canalisation acier DN 600 de refoulement de l'antenne 3 et non sur la conduite maitresse allant jusqu'à Saint-Leu.

Vu la profondeur à laquelle se trouvait la canalisation, une entreprise de terrassement, équipée d'une pelle 8 tonnes a dû intervenir pour la dégager. Particularité de ces travaux : nous avons été confrontés à l'arrivée permanente d'eau boueuse. Pour pallier cet inconvénient, nous avons utilisé une pompe spécifique capable d'assécher la zone de travaux et ainsi réaliser l'intervention dans de bonnes conditions.



2.1.3 Maintenance des équipements : remplacement de la vessie d'un ballon anti-bélier de 40 000 litres

Les situations où nos équipes sont mises à rude épreuve sont nombreuses et depuis plus de 50 ans nos collaborateurs sont investis dans leur mission, celle du service public et cela afin d'assurer la distribution de l'eau 24h/24 et 365j/365. Pour cela, il est également nécessaire d'entretenir en permanence les équipements électromécaniques, hydrauliques et les appareils de protection réseau sur l'ensemble des périmètres irrigués. L'entretien et la maintenance dont la requalification des ballons anti-bélier en font partie.

Suite aux nombreux incidents constatés sur la conduite principale du réseau du Bras-de-la-Plaine par l'exploitation, un diagnostic complet a été réalisé et nous a conduit à nous intéresser au plus volumineux de tous nos équipements d'amortissement des coups de bélier : celui de la Station Ligne Paradis avec une contenance de 40 000 litres. Ainsi, il est apparu, lors de ce contrôle, que la vessie était percée ! Dans ce cas, le gaz (ici, de l'azote) s'est dissous au fil du temps dans l'eau, et ainsi le ballon anti-bélier ne jouait plus son rôle d'équipement de protection de réseau lors des modifications de régimes transitoires.

Nous avons donc dû lancer, en urgence, une opération de remplacement de la vessie (fabriquée sur mesure) et, pendant ce laps de temps, l'utilisation de la station de l'interconnexion pour la réalimentation de la principale haute était consignée. Fort heureusement, la vessie est arrivée à temps pour que les travaux puissent permettre de remettre l'ouvrage à disposition pour la période cyclonique 2022-2023. Ces travaux, pilotés par le service Maintenance Sud, ont été sous-traités à une entreprise locale spécialisée : EMIE. Nous en avons profité pour lancer la requalification décennale de l'équipement qui est une obligation réglementaire.

Remplacement de la vessie du ballon anti-bélier de la station de la Ligne Paradis (Saint-Pierre)



2.1.4 Un projet majeur : passer de deux à un unique outil de supervision pour gérer l'ensemble de nos ouvrages

Afin de pouvoir surveiller, contrôler et piloter les ouvrages des périmètres irrigués départementaux, notre entreprise a toujours été novatrice sur le déploiement d'outil de supervision.

Le système historique de supervision que nous utilisions pour piloter les ouvrages du périmètre SUD étant arrivé à obsolescence et montrant de sérieux signes de faiblesse, nous avons procédé, en 2021, aux acquisitions du matériel informatique et du logiciel qui allaient nous permettre de programmer son successeur. Dans le cadre de la gestion globale des infrastructures départementales, notre stratégie s'est, tout naturellement, tournée vers l'homogénéisation de l'outil de supervision.

Le produit d'AREAL, TOPKAPI, mis en œuvre depuis de nombreuses années sur le périmètre Ouest a donc été retenu pour devenir l'unique superviseur.

L'opération, pilotée totalement en interne par le Pôle Maintenance, a permis de façonner l'outil de supervision aux exigences de l'exploitation. Un groupe de travail, spécialement créé à cette occasion, composé de notre automaticien, de nos exploitants et de nos informaticiens, a tout mis en œuvre pour une remise à plat complète des systèmes de supervision afin d'avoir qu'une seule interface pour le pilotage des installations. TOPKAPI a été pensé avec le fonctionnement de trois serveurs d'acquisition permettant ainsi d'assurer une redondance en cas de défaillance de l'un d'entre eux.

Une couche sécurisée, managée par nos informations, protège le centre nerveux de notre exploitation de tout risque de cyber attaque.

Le lancement de ce nouveau superviseur s'est fait en décembre 2022. Il était temps de remplacer son prédécesseur car ce même mois celui-ci a cessé de fonctionner correctement.

Grâce aux compétences de nos collaborateurs et une cohésion d'équipe sans faille, TOPKAPI, l'outil de gestion unique de tous les périmètres irrigués départementaux, est né.

Centre de télégestion de Mon-Repos (Saint-Paul)

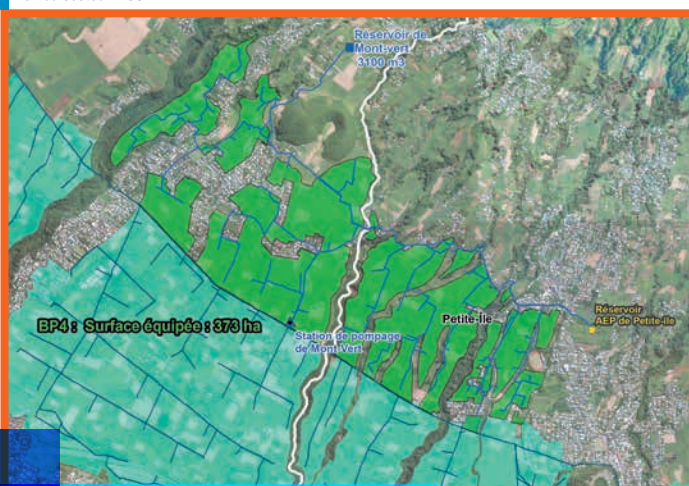


3 Ingénierie et aménagement : poursuite des travaux d'extension des périmètres irrigués du sud

Durant toute l'année 2022, les travaux d'extension des périmètres irrigués du Sud se sont poursuivis et intensifiés sur les communes de Petite-Île (secteur Anse-les-Hauts), Saint-Pierre (secteurs Mont-Vert et Bassin Martin) et Saint-Louis (secteurs Pièce Louise, Pièce Jeanne, Les Canaux et l'Eperon). Depuis la pose du premier tuyau en octobre 2021, l'ensemble des 373 hectares des secteurs de Mont-Vert et Anse-les-Hauts (extension "PISUD BP4") ont été équipés grâce à la pose de 37 km de canalisations, d'une station de pompage de 350 l/s et d'un réservoir de stockage de 4 000 m³.

Cette extension du périmètre Sud inaugurée le 8 mars 2023, permet également de sécuriser la nouvelle Unité de Traitement d'Eau Potable de Petite-Île.

Plan du secteur PISUD BP4

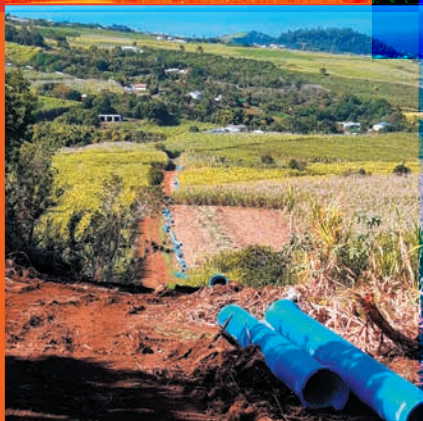


Réservoir de Mont-Vert BP4 4000 m³



Station de pompage PISUD BP4 de 350 l/s

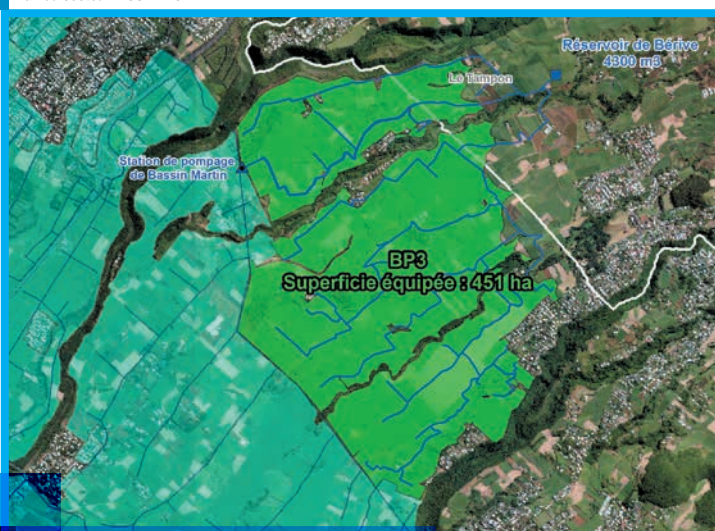
Chambre de double sectionnement entre Mont-Vert et Petite-Île



Pose du refoulement DN500 BP4 Mont-Vert

Les autres secteurs ne sont pas en reste, notamment au niveau de Bérive et de Bassin Martin. En effet, les travaux d'extension "PISUD BP3" ont débuté en mars 2022 afin d'irriguer 451 hectares de terres agricoles supplémentaires. Ce sont 2,7 km de conduite de refoulement en DN450 et 23,5 km de réseau de distribution associés à une station de pompage de 236 l/s et d'un réservoir de stockage de 4 385 m³ qui sont en cours de finalisation.

Plan du secteur PISUD BP3



Coulage du radier réservoir BP3 Bérive



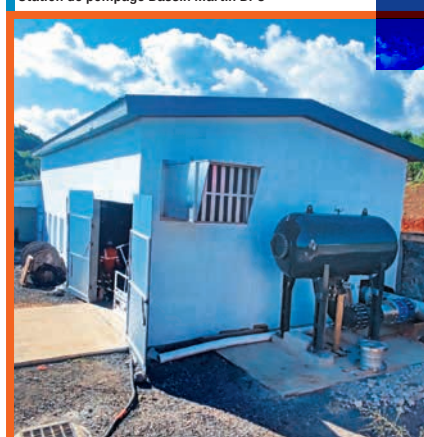
Pose de canalisation PEHD BP3 Bassin Martin

Pose de canalisation au niveau de la ravine Bassin Martin BP



Réservoir BP3 Bérive en eau

Station de pompage Bassin Martin BP3



Station de pompage Bassin Martin BP3

Les travaux d'extension "*PISUD BC1*" sur Saint-Louis, au niveau de Pièce-Louise, Pièce Jeanne, les Canaux et l'Éperon ont également débuté en septembre 2022 et se poursuivront jusqu'à la fin 2023. Le réservoir supplémentaire sur le site de Mouchoir Gris de 990 m³ est déjà bien avancé, de même que les 19 km de réseaux associés. Ces équipements permettront d'irriguer les 167 Ha supplémentaires qui compléteront le secteur de Bellevue et Maison Rouge.

Coulage du radier réservoir Mouchoir Gris 2 secteur BC1 Saint-Louis

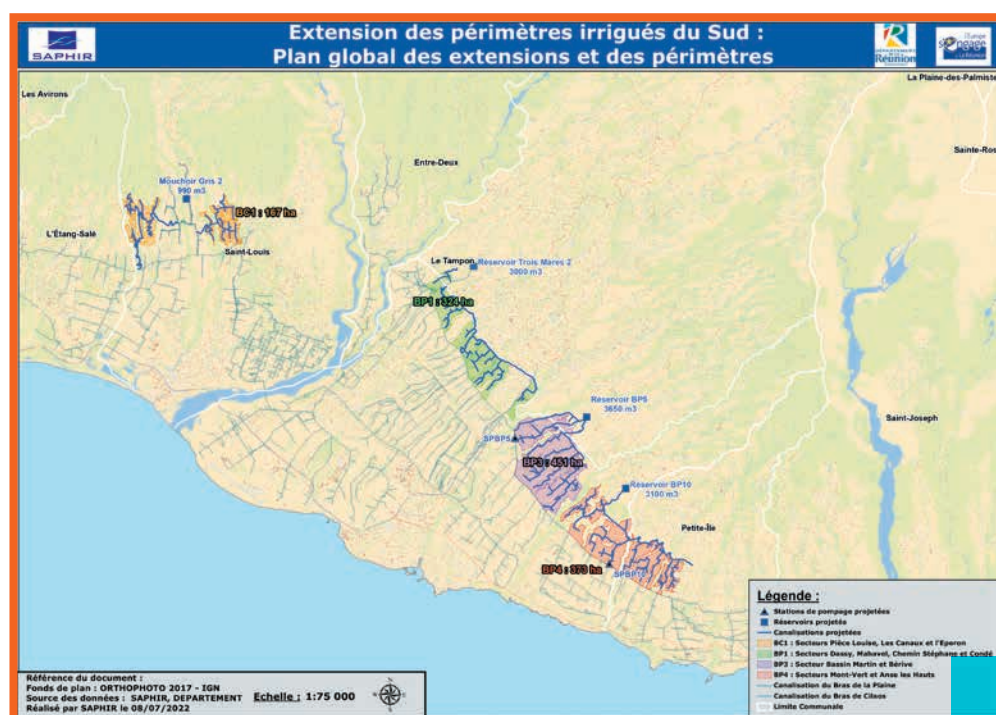
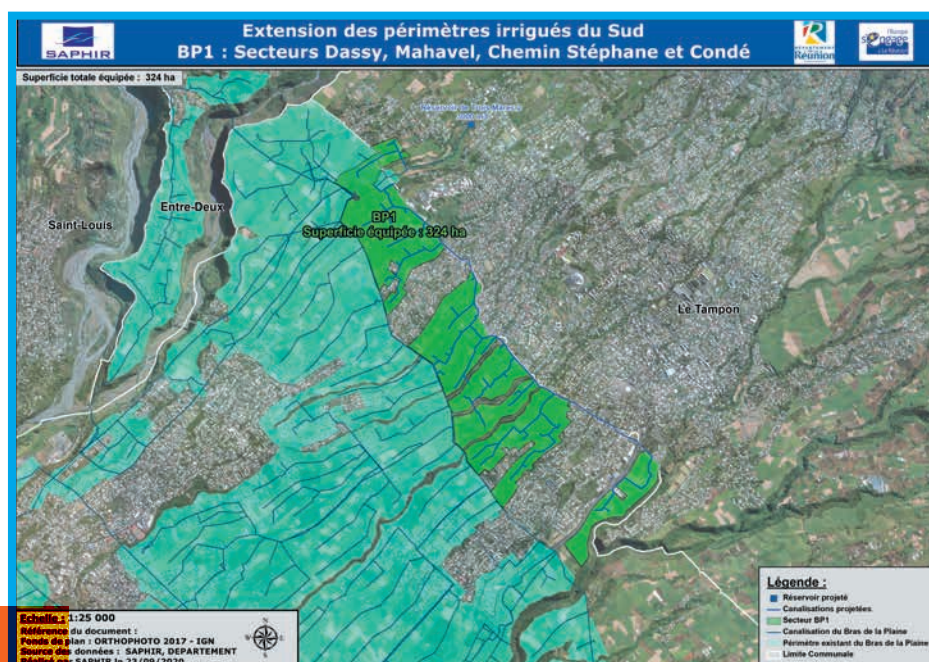


Essai en eau du réservoir Mouchoir Gris 2 secteur BC1 Saint-Louis

Pose de canalisation sous chemin Béton secteur BC1



La dernière extension prévue dans le cadre de l'opération d'extensions des périmètres Sud est l'extension "PISUD BP1" sur les secteurs de Dassy, Mahavel, chemin Stéphane et Condé. Les études de conception et la consultation pour les marchés de travaux se sont terminées fin 2022. Les travaux débuteront en 2023 pour la construction d'un réservoir de stockage supplémentaire à Trois-Mares d'un volume utile de 2 400 m³ et la pose d'un réseau d'irrigation de 18,7 km de long. Ces équipements permettront de desservir environ 324 hectares de terres agricoles supplémentaires.



Le Département nous a confié la Maitrise d'Ouvrage Mandaté de cette opération en décembre 2016. Ce n'est pas moins de 33 marchés de prestataires de service et 15 marchés de travaux qui ont été passés par la SAPHIR depuis 2016 pour mener à bien cette opération.

Au total, ce sont 48 Millions d'euros qui sont investis par le Département pour l'ensemble des études et des travaux des extensions PISUD pour permettre aux agriculteurs réunionnais d'améliorer leur rendement, de faire face aux épisodes de sécheresse de plus en plus récurrents,

mais également de se lancer dans la diversification agricole que ce soit en fruits, légumes, mais aussi en élevage. Cette opération est cofinancée par l'Union européenne via le Fond FEADER à hauteur de 75%, et même à 100% pour PISUD BC1.

La saphir opérateur unique du départ

125

réparations fuites ou casses

56

réservoirs

7

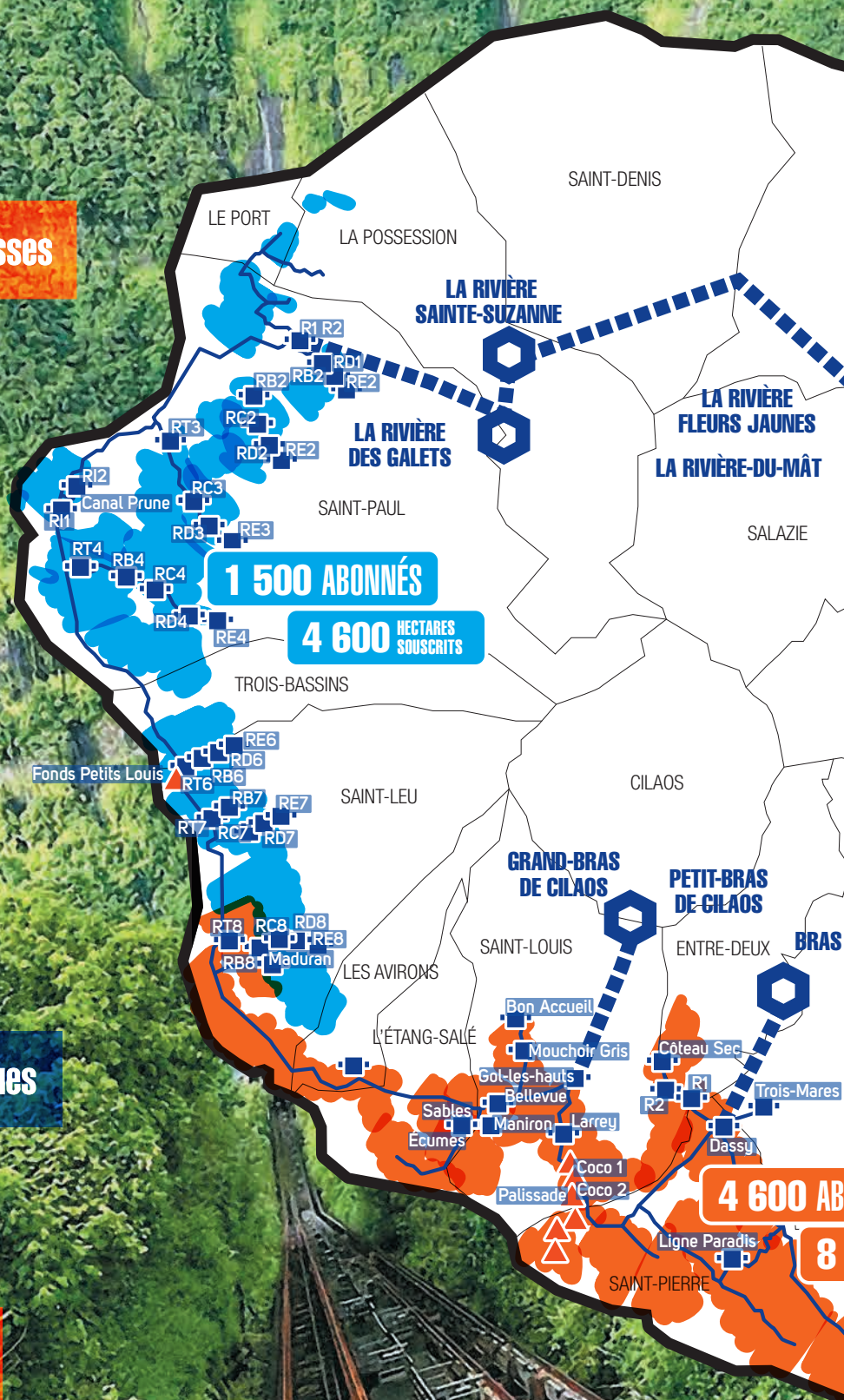
captages

24 Gwh

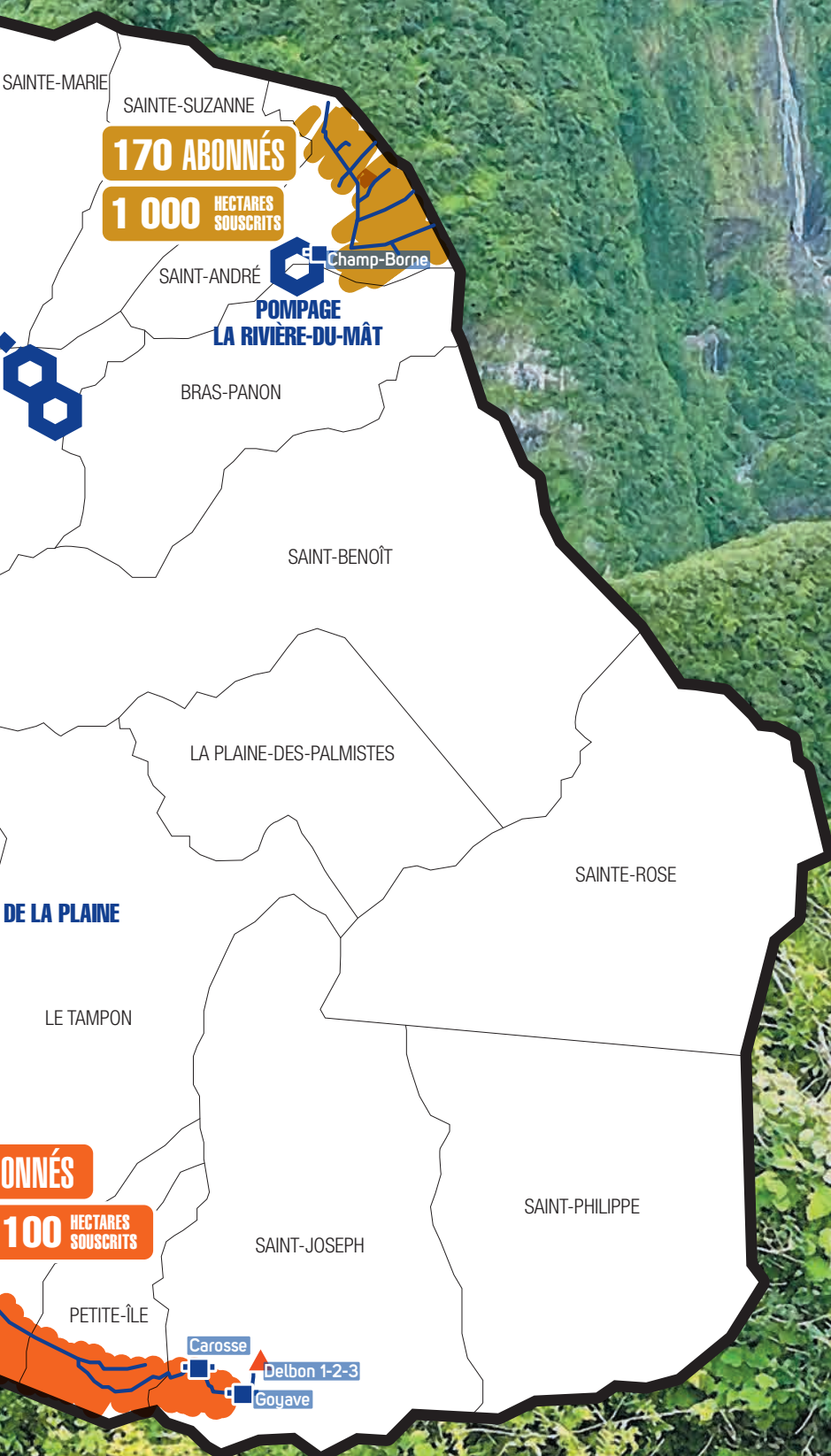
consommations électriques

36

stations de pompages



ement pour la gestion globale de l'eau



3 000

bornes et branchements

90 Mm³

volumes produits

1 000 Km

canalisations

14

forages et puits



4 Un système de management intégré comme colonne vertébrale de l'entreprise

Avec pas moins de 600 documents, 15 processus, 2 revues de processus par semestre et par processus soit 60 réunions de 3h en moyenne, un Copil SMI, une revue de management de l'Énergie et une revue de Direction, l'année 2022 aura été particulièrement dense concernant notre système de management intégré. En voici les principaux temps forts.

L'audit de suivi de nos 4 certifications a été réalisé en novembre (photos). Notre auditeur n'a pas émis de non-conformité, c'est une première depuis que nous sommes certifiés ! L'auditeur a souligné l'implication de tous les collaborateurs dans notre SMI qui a permis d'atteindre ce résultat.

De nouveaux outils Sécurité et Environnement :

- Nous avons mis en place un registre des accidents bénins afin de ne pas alourdir les démarches lors du traitement des accidents de travail. Ce nouveau système permet de diminuer le nombre d'enquêtes à réaliser.
- Nous avons changé de logiciel de veille réglementaire afin d'optimiser cette veille. Nous utilisons le logiciel EverHSE réglementaire depuis le mois de juin.
- Pour le suivi de nos déchets, nous avons opté pour un logiciel en ligne qui nous permet de tenir le registre conformément à la réglementation. Ce logiciel, nommé EverHSE déchets, est opérationnel depuis fin février.

Audit terrain du processus R6 "équipement d'irrigation" par notre auditeur externe à gauche en premier plan sur la photo.



Modification de processus :

Nous avons décidé de ne garder qu'un seul processus de management, de ce fait, le processus M1 qui était dédié au management des finances de l'entreprise, est devenu un processus support : le S7 "*Optimisation de la gestion des flux financiers, administratifs et comptables*".

Ce processus a pour objectifs, à partir des orientations de la Direction Générale et des exigences comptables, contractuelles et réglementaires, de :

- s'assurer de la bonne fiabilité des outils et des flux
- s'assurer du bon respect des procédures de l'entreprise
- s'assurer de la sincérité des comptes en vue de l'audit du Commissaire aux comptes
- s'assurer de l'efficacité des nouveaux outils à intégrer dans la structure

Ceci, afin que l'entreprise dispose d'informations fiables et pertinentes pour la prise de décision.

La Chargée de Missions Sécurité a suivi trois formations afin d'assurer certaines formations en interne :

formatrice SST, formatrice incendie et formatrice PRAP. Elle a brillamment relevé le défi et réussi toutes ces formations. Le dossier d'habilitation à la formation de la SAPHIR pour la SST est validé depuis fin septembre par l'INRS, nous sommes en attente de validation du dossier concernant la formation PRAP. Ces habilitations sont nécessaires afin de pouvoir effectuer nos formations en interne.

Classement ICPE :

nous avons procédé à un audit ICPE afin de déterminer les classements nous concernant. Nous sommes concernés par les déclarations 2718 "*Installation de transit, regroupement ou tri de déchets dangereux*" pour le stockage d'amiante et 2910 "*Combustion*" pour le groupe électrogène de Dassy. Les déclarations ont été réalisées en octobre, elles ont conduit à un audit de contrôle en 2023 afin de déterminer les actions à réaliser pour nous mettre en conformité.

L'analyse environnementale a été finalisée en octobre, nous avons identifié nos AES (Aspects Environnementaux Significatifs) :

- Prélèvement de volume important dans le milieu naturel et obstacle au libre écoulement de l'eau
- Consommation importante d'électricité
- Production de déchets dangereux
- Émission de gaz d'échappement

La revue Direction 2022 : un temps fort de l'année :

La revue de Direction s'est tenue le 8 novembre. Cette réunion annuelle nous a permis de faire un bilan de l'année écoulée, de mesurer la performance de notre SMI, et d'identifier nos futurs axes d'amélioration.

Ainsi, chaque pilote a présenté pour son processus le bilan des actions réalisées au cours de l'année et a proposé des améliorations pour l'année à venir. Ces propositions seront étudiées par la Direction Générale afin d'intégrer les plus pertinentes aux plans d'actions concernés pour 2023. Cette journée dense et riche d'informations a servi de base pour élaborer la feuille de stratégie 2023. Nous avons également élu le pilote et le Responsable de Service de l'année, respectivement Nicolas Cerveau et Jeanne Sioche !

Mieux que la Palme d'Or, les trophées du SMI !



5 L'énergie au cœur de nos préoccupations

Au regard du contexte international extrêmement tendu sur les enjeux énergétiques et notamment électrique ayant pour conséquence d'entraîner des augmentations de tarifs très importantes, la SAPHIR doit en permanence tenter de tout mettre en œuvre pour optimiser ses consommations d'énergie d'autant que les frais d'énergie électrique constituent le deuxième poste de charge de l'entreprise. Pour cela, une équipe Énergie spécialement dédiée à ce volet stratégique travaille au quotidien pour identifier les leviers potentiels et les mettre en œuvre.

Moto variateurs installés sur l'antenne 4.



5.1 Motovariateurs sur stations antenne 4 – optimisation de la consommation par des équipements plus performants

Fort d'un résultat très probant à la suite des récentes installations de la solution sur le périmètre OUEST, nous continuons à déployer les systèmes d'entraînement les plus énergétiquement efficaces sur les groupes électropompes des ouvrages de pompage que nous exploitons. Il s'agit de dispositifs moto variateurs à reluctance. Sur l'exercice 2022, ce sont les stations les plus énergivores du parc,

situées sur l'Antenne 4, qui ont été concernées. Ainsi, les stations STB4, STC4 et STD4, réparties entre Saint-Gilles-les-Bains et Saint-Gilles-les-Hauts ont été dotées de ces technologies de pointe qui ont été appliquées sur 2 groupes électropompes de chaque ouvrage. Pour mémoire, ces appareils permettent de réduire de 5% la consommation d'énergie nécessaire pour pomper la même quantité d'eau.

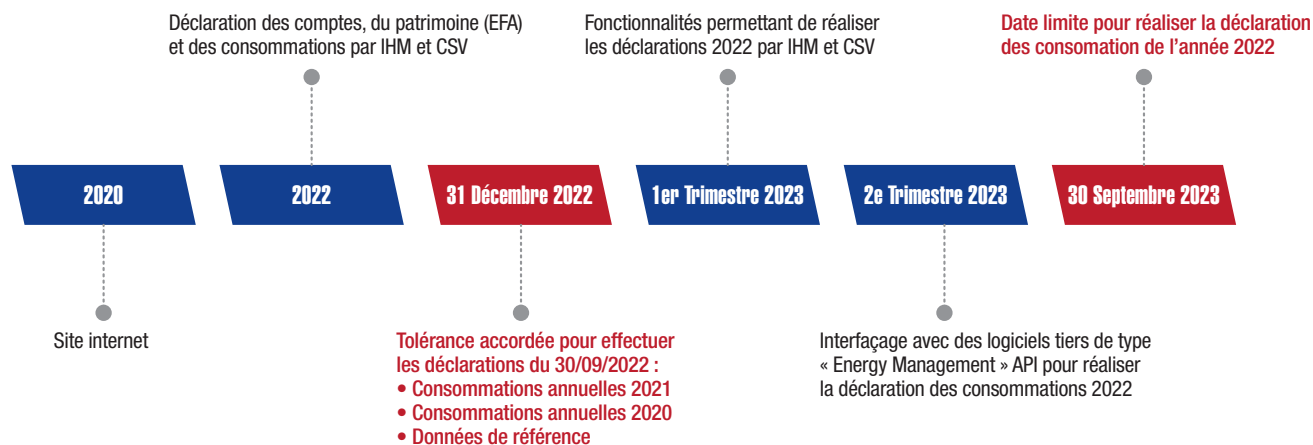
Ils permettent, de surcroît, d'améliorer la disponibilité du pompage en cas d'épisode pluvieux grâce à un fort indice de protection contre l'humidité (IP54 au lieu de IP23), d'éliminer la consommation d'énergie réactive, très pénalisante pour le réseau électrique, et d'optimiser le temps de maintenance.

5.2 Décret Éco-Énergie tertiaire – des bâtiments tertiaires conformes et fin prêts pour répondre aux objectifs fixés à l'horizon 2030

Le secteur du bâtiment représente 43% de la consommation énergétique en France. Aussi, les objectifs de réduction de la consommation des bâtiments tertiaires, fixé par l'Europe et l'État, sont particulièrement ambitieux : - 40% en 2030 par rapport à une année de référence, librement fixée parmi les 10 années précédentes.

La déclaration des consommations électriques annuelles pour les activités tertiaires concernées chez SAPHIR a bien été réalisée avant la date imposée du 30 septembre 2022. Cela a permis de mettre en exergue le résultat des actions continues menées depuis déjà 10 ans au sein de l'entreprise et pas seulement au niveau des stations de pompage.

En effet, et par rapport à l'année de référence fixée à 2012, la déclaration des chiffres de 2022 sur la plateforme permet de constater une réduction de la consommation annuelle de 40%. Soumise à une obligation de résultat au regard du décret, la SAPHIR est déjà en phase avec l'objectif fixé pour l'horizon 2030 !



5.3 Sensibilisation SEIZE / formations PROREFEI et certification Responsable Énergie

La problématique ÉNERGIE étant passée des statuts "MAJEUR" à "URGENT", la SAPHIR a mis en œuvre, en 2022, une véritable stratégie de formation et de sensibilisation visant à renforcer, d'une part, l'expertise au sein de notre équipe de pilotage du processus Énergie et, d'autre part, la réactivité de l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise.

- Ainsi, 3 collaborateurs de notre équipe de pilotage du processus Énergie ont été formés suivant le programme PROREFEI, la formation de référence pour les référents énergies dans l'industrie pilotée par l'ADEME et l'ATEE, qui s'inscrit dans une logique citoyenne, engagée et responsable.

- L'ensemble des collaborateurs équipés de l'outil informatique ainsi que ceux du terrain à qui les informations ont ensuite été relayées ont été sensibilisés dans le cadre de SEIZE, programme d'accompagnement aux économies d'énergie pour les entreprises et collectivités.



- Notre Responsable Énergie a suivi la formation Certifiante, proposée par l'AFNOR, visant à renforcer ses connaissances de la norme ISO 50 001 afin de parfaire l'encadrement du Système de Management de l'Énergie de l'entreprise ainsi que d'optimiser la gestion de notre plan des actions d'amélioration de la performance énergétique et de la maîtrise de l'Énergie.



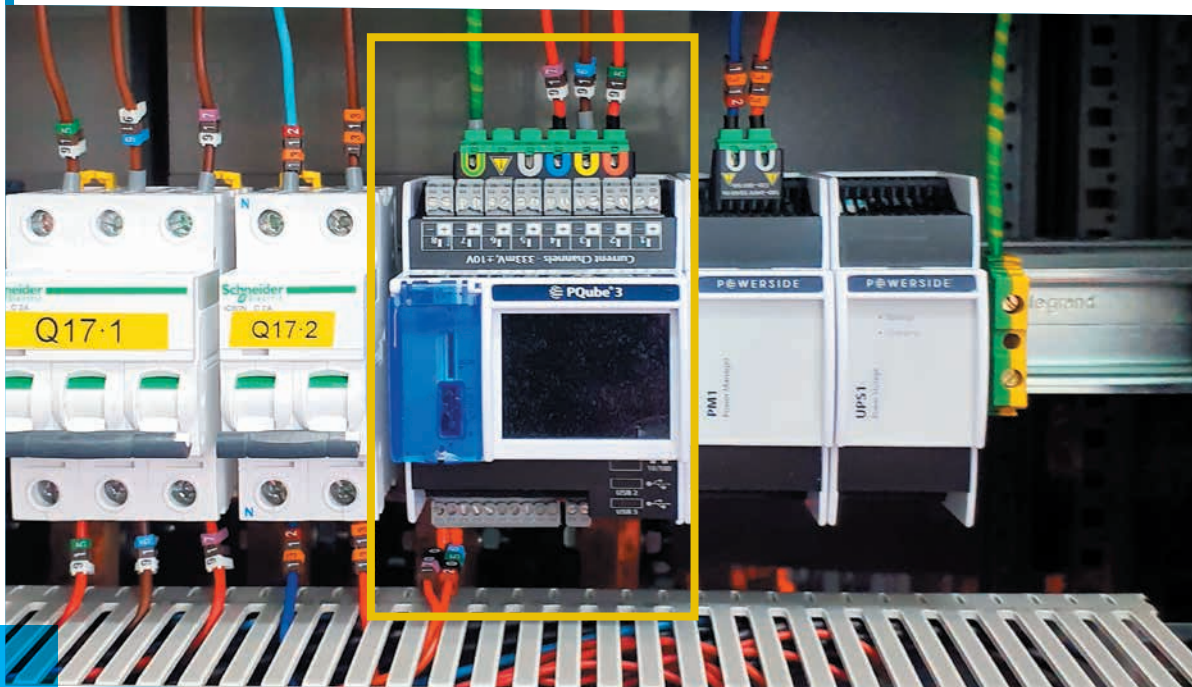
5.4 Expérimentation effacement décarbonné en partenariat avec EDF = un succès

À la recherche de partenaires enclins à tester, sur leurs process, des solutions innovantes qui lui permettrait de rééquilibrer très rapidement la fréquence du réseau électrique de l'Île sans avoir à mobiliser des solutions carbonées en cas de perturbation inopinée, EDF nous a proposé de réaliser une expérimentation *"grandeur nature"* d'une solution d'effacement ultra-rapide sur une de nos stations de pompage les plus énergivores.

Nous avons accepté de jouer au *"cobaye"* sur une période de 12 mois et le matériel choisi ainsi que les automatismes mis en œuvre par nos équipes internes, dans ce cadre, ont débouché sur une totale réussite. En effet, 100% des occurrences ont été suivies d'un arrêt du process de pompage de la station en moins de 200 millisecondes !

La solution a ainsi été validée par EDF qui a proposé à la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie) de définir un cadre permettant son déploiement au sein du dispositif global d'assurance de la stabilité du réseau de distribution électrique local. En attendant, une deuxième campagne d'expérimentation est lancée et concerne 3 stations de pompage de la SAPHIR, à cheval entre 2023 et 2024.

L'équipement validé dans cette expérimentation est le PQUBE (cf. photo ci-contre encadré jaune)



5.5 Refonte situation énergétique de référence pour ajuster le suivi de la performance

Considérant l'intégration récente d'ouvrages aussi énergivores que les stations de surpression de l'interconnexion entre les périmètres irrigués OUEST et SUD (Stations STELLA et PT13000) ainsi que celles de l'antenne qui voit déjà sa consommation s'intensifier (Zone Bellevue – Maison Rouge sur la Commune de Saint-Louis), il était devenu nécessaire de refondre la modélisation du profil de consommation électrique

de l'ensemble du parc de pompage exploité, dont la dernière version datait de 2017. Il s'agit d'une exigence de la norme ISO 50 001 dont nous souscrivons à la méthodologie afin d'améliorer nos performances énergétiques (consommer moins sans baisser la production). Ainsi, notre équipe de pilotage du processus Énergie a procédé, sur l'exercice 2022, à une refonte complète de la revue énergétique et a défini de nouveaux modes de suivi

de la performance (nouvel indicateur de référence à améliorer incessamment). Il en ressort que la SAPHIR exploite maintenant 54 stations de pompage, réparties sur tous les périmètres irrigués, correspondant à une puissance motrice installée de 47,6 MW et consommant l'équivalent d'une commune comme les Avirons sur un exercice complet, soit 1% de la consommation totale de la Réunion.

6 L'engagement dans de nouveaux aménagements pour préparer l'activité de demain

Après deux années au cours desquelles les échanges et les relations humaines ont été “*perturbés*”, 2022 a permis de regarder vers l'avenir avec un peu plus de sérénité et d'engager une réflexion sur l'organisation spatiale des effectifs au sein des différents Directions.

En effet, après une première phase de travaux en 2018 pour l'aménagement des locaux accueillant désormais l'ensemble des effectifs de la Direction du Développement Agricole (DDA), il a été décidé de poursuivre la démarche en engageant de nouveaux aménagements en vue de structurer les bureaux et espaces pour accueillir les effectifs de chaque Direction au sein d'un pôle structurel dédié.

Cette orientation ambitionne notamment d'améliorer le fonctionnement et la réactivité des Directions en regroupant les personnels travaillant sur des actions communes afin de favoriser la collaboration et le management.

Les projets 2022 ont portés essentiellement sur deux Directions :

- La Direction de l'Ingénierie et de l'Aménagement (DIA)
- La Direction des Services Supports (DSS)

Construction des nouveaux ateliers mécaniques



6.1 Direction de l'Ingénierie et de l'Aménagement

Afin d'améliorer les conditions de travail et de répondre à une attente forte, une première action a été menée afin de créer une salle de réunion dans le bâtiment actuel.

Cet espace d'échanges est venu remplacer un ancien local archives et a pu être livré aux utilisateurs en milieu d'année.

En parallèle, les contours du projet du futur bâtiment de la DIA ont été arrêtés. La création d'un étage sur le bâtiment actuel permettra à terme, de regrouper l'ensemble des collaborateurs dans une même unité.

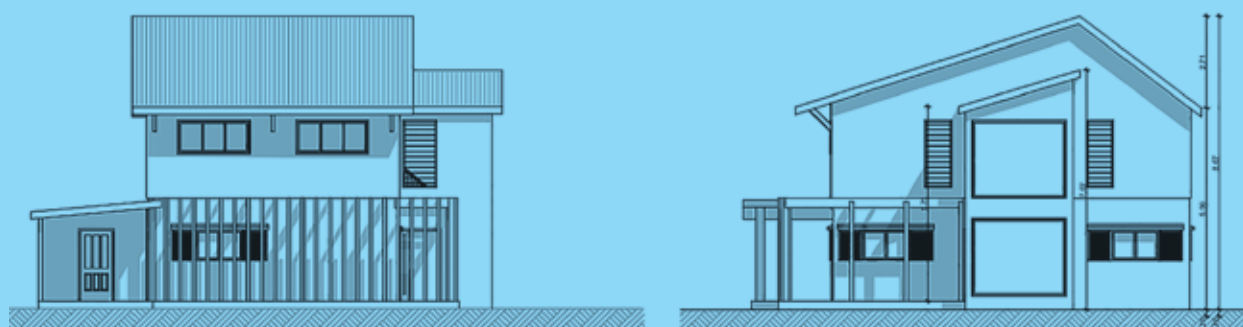
La réalisation des travaux devrait débuter en 2023 pour une livraison courant 2024.



Situation actuelle



Situation projetée



6.2 Direction des Services Supports

Dans le cadre de cette même démarche les travaux de construction d'un nouvel atelier mécanique automobile ont été engagés courant 2022 (août).

Au-delà de disposer d'un outil moderne pour assurer en interne

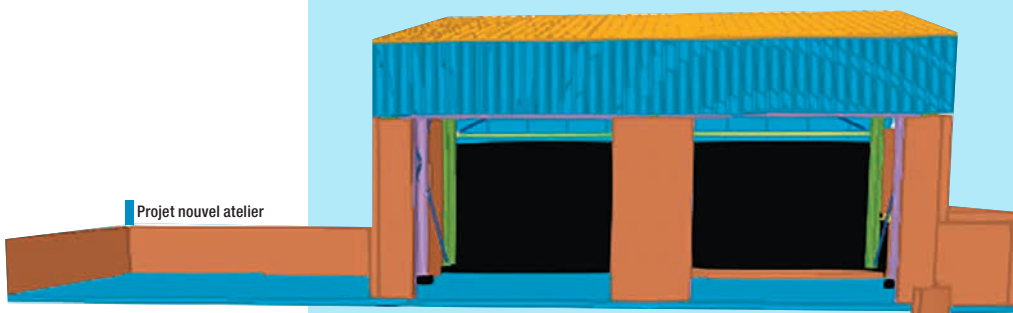
l'entretien de notre parc automobile et de réduire ainsi les coûts, la finalisation de cette première phase (prévue mi 2023), permettra de libérer l'espace de l'ancien atelier pour y aménager de nouveaux bureaux ainsi qu'une zone de stockage.

Ce nouveau site regroupera l'ensemble des collaborateurs du service Moyens Généraux et Entretien et constituera le point de gestion de l'ensemble des biens, équipements et consommables mis à disposition du personnel de l'entreprise.

Ancien local



Projet nouvel atelier



Travaux en cours (démolition d'une partie de l'existant et construction de la nouvelle structure)



6.3 Sécuriser, ne veut pas dire isoler

Les actions de sécurisation des différents sites engagées en 2021 se sont poursuivies en 2022 avec notamment la mise en œuvre d'une séparation entre la zone d'activités commerciales dédiée à l'accueil des clients et la zone des bâtiments administratifs et techniques.

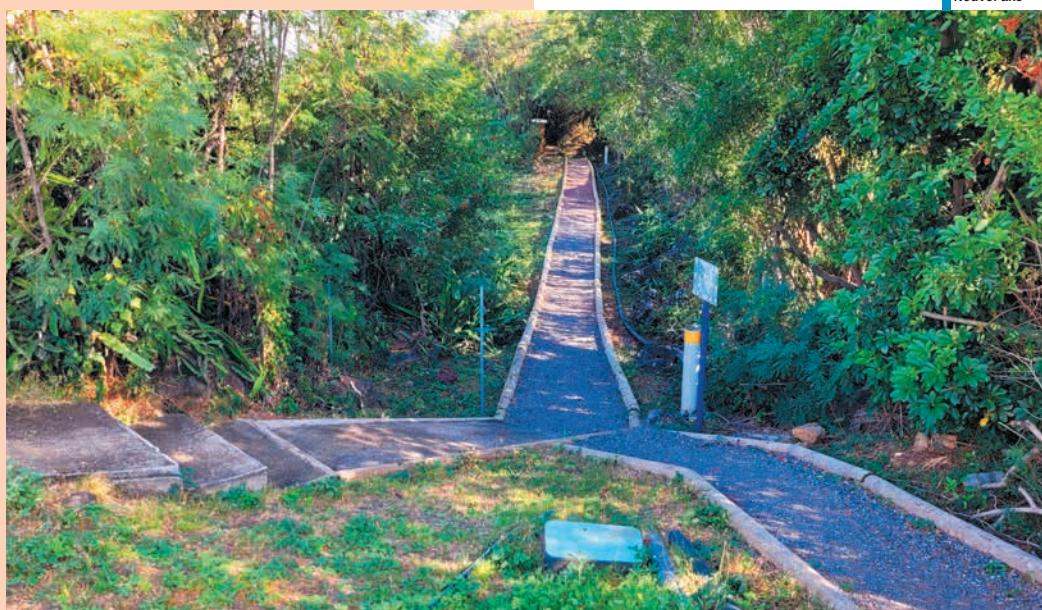
En parallèle, et afin de faciliter le lien entre les services répartis sur trois sites distincts (mais proches),

un chemin piéton a été réalisé afin de donner une alternative à l'utilisation d'un véhicule ou le déplacement en bordure de voirie. Ce nouvel axe, apprécié de tous, permet un cheminement rapide dans un cadre agréable et végétalisé, et constitue une sorte de colonne vertébrale pour les déplacements entre les différents sites.

Sécurisation du site



Nouvel axe



7 Une activité commerciale en plein essor

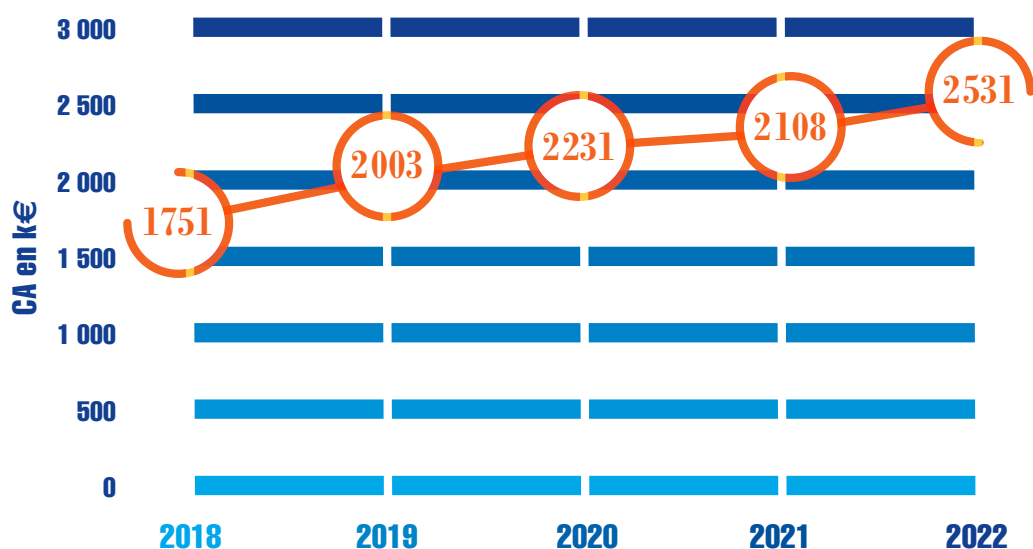
La SAPHIR assure depuis des années des missions et activités qui se veulent complémentaires ce qui en fait une entreprise locale atypique. En effet, nous distribuons de l'eau brute, certes, mais nous avons à cœur de l'amener au plus près des besoins de nos clients en dimensionnant et équipant leurs parcelles agricoles en équipement d'irrigation. De même, nous avons à cœur d'offrir à nos clients la possibilité d'acheter à nos comptoirs des équipements de qualité à des prix raisonnables.

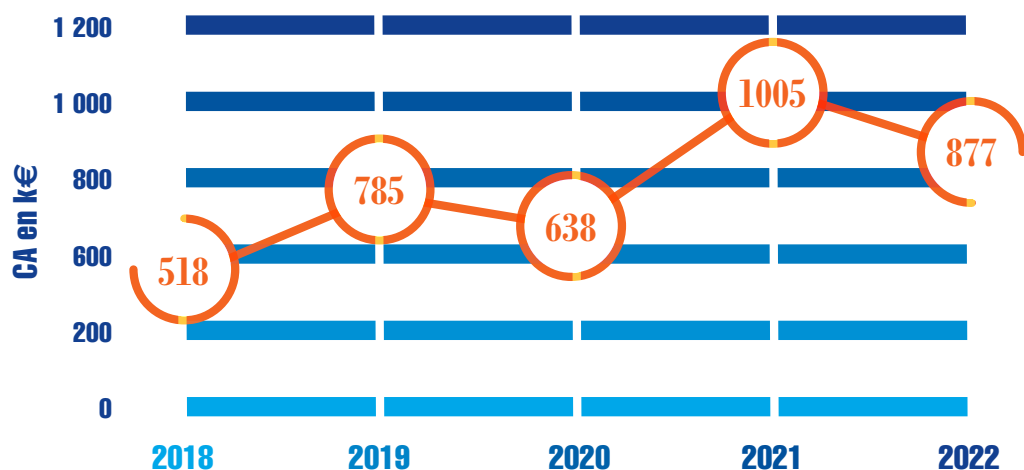
7.1 Activité des magasins : en constante augmentation

Les agences ont confirmé en 2022 la croissance de l'activité négoce marquée par une progression de +10% par rapport à 2021. Cette augmentation est partiellement due à une augmentation pondérée de notre tarification du fait de l'inflation des matières premières.

On peut noter que l'agence de Saint-André continue son développement confirmant ainsi un réel intérêt de la présence de la SAPHIR sur une activité négoce dans l'EST.

Afin de pallier les délais d'approvisionnement de nos fournisseurs rallongés suite à période post-COVID, la SAPHIR a été contrainte d'augmenter son stock de + 8%.





7.2 Service équipements d'irrigation : une année dense

Le chiffre d'affaires du service Irrigation n'a pas permis d'atteindre les prévisions escomptées en raison

notamment de la suspension d'un dispositif d'aides sur le stockage de l'eau. Néanmoins, la capacité

de traiter les études a été étoffée afin d'anticiper les futures extensions des périmètres irrigués.

7.3 La SAPHIR toujours en quête de produits innovants

La SAPHIR ne cesse de faire évoluer sa gamme en adoptant des dispositifs de pilotage à distance de l'irrigation. Cette orientation répond à une réelle demande des exploitants qui souhaitent désormais moduler les besoins d'eau sur leurs parcelles, surveiller le bon fonctionnement de leur irrigation

pour en finalité avoir une gestion rationnelle des coûts et de la ressource.

Synoptique de l'irrigation 2.0

Le fonctionnement est simple, un émetteur radio situé à proximité de la parcelle permet de communiquer avec n'importe quel objet dans un rayon d'environ 800 m.

Il peut s'agir d'électrovannes à piloter mais également de remontées d'informations de tous types de sondes (données météorologiques, humidité de sol, comptage de l'eau,...). Ce dispositif permet de façon interactive, à partir d'une plateforme dématérialisée, de piloter et d'automatiser son irrigation.



8 Les ressources humaines : quésaco ?

On entend souvent parler des Ressources Humaines. Nous avons souhaité faire un focus sur ces termes très à la mode afin d'y mettre du concret. D'où viennent ces termes ? Quelles ont été les principales évolutions dans le temps et surtout, de façon très concrète, que fait le service des Ressources Humaines à la SAPHIR ? Autant de questions auxquelles nous avons tenté d'apporter des éléments de réponses.

8.1 Un peu d'histoire : naissance d'une nouvelle fonction

C'est dans un 19^{ème} siècle marqué par le machinisme et l'organisation scientifique du travail que verra le jour le poste de chef du personnel chargé d'assurer le rythme de la productivité à travers un contrôle strict de la main d'œuvre. Il faut attendre la fin de la première Guerre Mondiale pour assister à la création effective de la fonction du responsable du personnel dans un contexte où les salaires étaient très bas, le travail très peu réglementé et le turnover très élevé. C'est pour répondre à ces difficultés de crise de la main d'œuvre que les missions des futurs DRH ont été délimitées : organiser et contrôler le travail, assurer la gestion des conflits, garantir la bonne gestion des salaires et la fidélisation des meilleurs employés.



8.2 La gestion des ressources humaines devient une fonction stratégique

Toutefois, la fonction de la gestion des RH dans son acception actuelle est le fruit d'une vision humaniste du travail et de l'organisation initiée après la deuxième Guerre Mondiale (Elton Mayo, Maslow, etc.).

Une vision qui met le personnel au cœur des préoccupations en le considérant comme une véritable *"ressource humaine"* consolidée par le développement des lois autour du travail. Cependant, il faut attendre les années 1990 pour voir naître

la dimension stratégique de la fonction de la gestion des ressources humaines qui devient l'un des véritables artisans de la politique de l'entreprise, à fortiori avec la guerre des talents qui sévit dans un environnement ultra-concurrentiel.

8.3 Que sont les ressources humaines ?

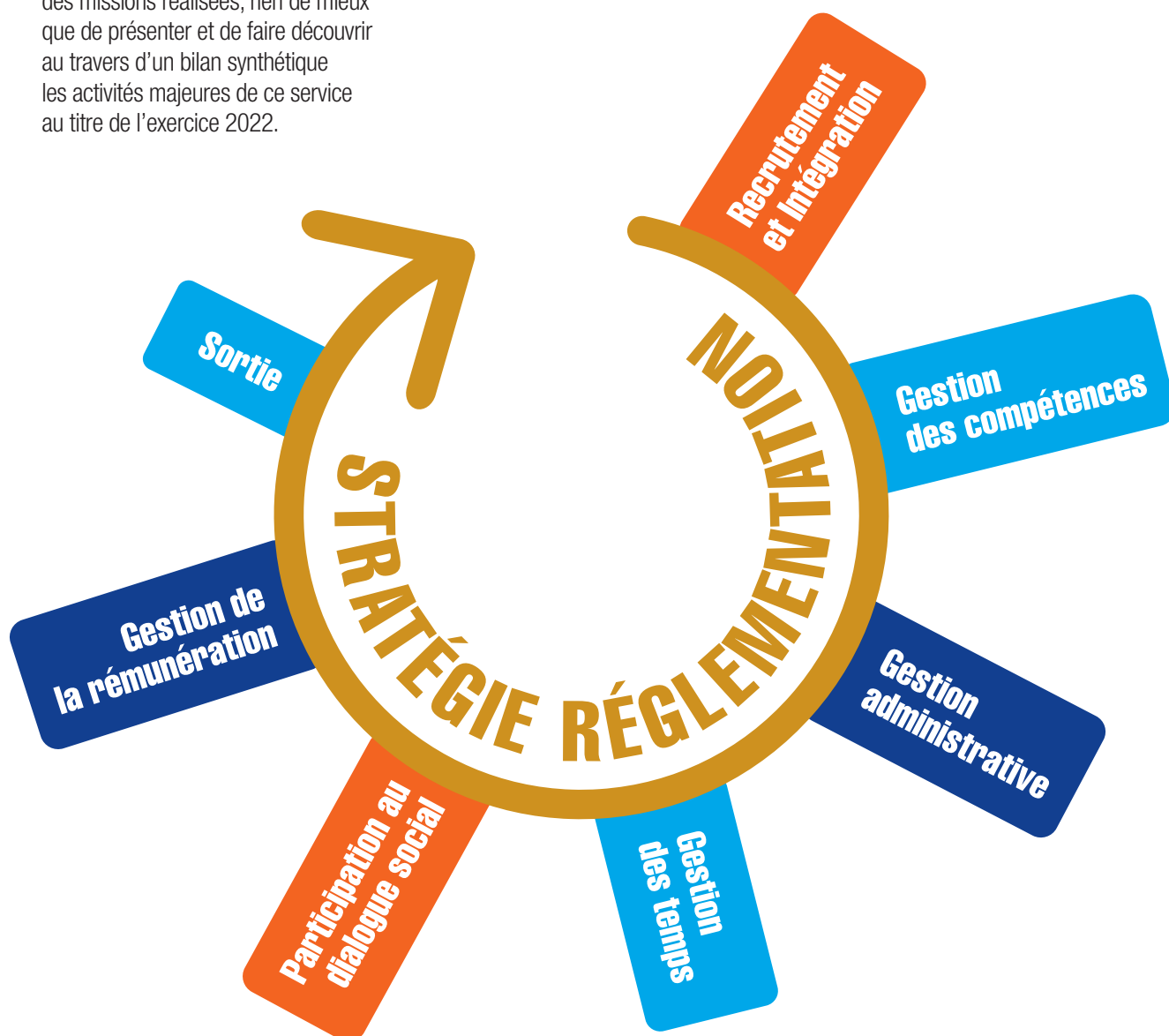
On pourrait définir les ressources humaines comme l'ensemble de pratiques du management, ayant pour objectif de mobiliser et développer les ressources humaines, afin d'obtenir une plus grande productivité et une meilleure qualité de travail.

Elle vise principalement la valorisation des compétences, la motivation, l'information et l'organisation. Elle permet également d'aborder la relation de l'organisation avec son collaborateur depuis son recrutement jusqu'à son départ de l'entreprise.

Mais ce n'est pas tout. Aujourd'hui, nous assistons à une évolution dans la gestion des ressources humaines qui doit aboutir à un environnement de travail apaisé. Harmonie et bien-être au travail sont en effet devenus des thématiques importantes au sein des entreprises.

8.4 La gestion des ressources humaines à la SAPHIR

Fort d'une équipe de 3 personnes, le service RH intervient dans de nombreux domaines. Pour se donner une idée un peu plus précise de toute l'étendue des missions réalisées, rien de mieux que de présenter et de faire découvrir au travers d'un bilan synthétique les activités majeures de ce service au titre de l'exercice 2022.



Bilan synthétique des activités du service RH en 2022



Dispositifs • Dialogue social • Accords

■ Base de Données Économiques, Sociales et Environnementales

- Évolution réglementaire de la BDES en BDESE avec de nouveaux indicateurs environnementaux.

■ Risques Psychosociaux

- Validation et mise en œuvre d'un plan de 11 actions afin de réduire les risques psychosociaux en entreprise.

■ Pénibilité

- Validation d'un plan d'actions en novembre 2022 qui doit aboutir à un accord d'entreprise en 2023.

■ Calcul de l'Index Homme/Femme

- Chaque année, sur la base de 4 indicateurs réglementaires, l'employeur déclare sa situation.

■ NAO 2022

- Programmation des réunions, calculs des revendications, assistance aux parties jusqu'à la rédaction et la signature d'un protocole d'accord et la mise en œuvre des dispositions arrêtées.

■ CSE

- Programmation au minimum des 12 réunions sur l'année, arrêté des ordres du jour, assistance aux parties jusqu'à la rédaction et validation des procès-verbaux.

■ Évolution des EEA et des modalités de la prime de performance

- Création d'un nouveau support simplifié et accompagnement des parties dans la mise en œuvre d'une prime dédiée à la performance des collaborateurs.

■ Lutte contre l'absentéisme

- Participation aux réunions du groupe de travail, présentation des statistiques, rédactions des PV, assistance aux parties, mise en œuvre des actions préventives arrêtées.

■ Mise en œuvre de la prime de pouvoir d'achat

- Étude sur la faisabilité, assistance auprès des parties, calculs et intégration en paie.

■ Grille indiciaire des emplois

- Mise à jour de la grille indiciaire à 3 reprises, suite aux augmentations du SMIC au cours de l'année, signatures des avenants et déclarations à la DREETS (Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités).

■ Affichage obligatoire

- Mise à jour de l'affichage obligatoire sur l'ensemble des sites.

■ Accord Homme/Femme

- Fin de l'accord en vigueur, préparation et présentation du diagnostic arrêté au 31/12/2022 sur les 9 domaines obligatoires pour l'écriture d'un accord d'entreprise en 2023.



Activités suivies

■ Les activités récurrentes étendues dans l'année :

- Tenue de 18 entretiens "*retraite*" avec le personnel concerné de plus de 58 ans
- Campagne des entretiens professionnels
- Campagne des prévisionnels de congé
- Campagne des Entretiens d'Evaluation Annuelle
- Mise à jour de l'organigramme
- Mise à jour des indices pour les Directions
- Accompagnement DG sur visites des sites 2 fois par an
- 150 réponses aux demandes d'emploi (courrier et/ou par mail)
- Les activités récurrentes mensuelles (paie) :
 - Saisie des heures supplémentaires
 - Vérification et saisie des congés payés, RDJ et récupération
 - Traitement des arrêts de travail
 - Traitement des primes mensuelles (astreinte, amiante, etc.)
 - Traitement des primes occasionnelles (Intéressement/Participation, etc.)
 - Commande des tickets restaurant et distribution
 - Création des nouveaux salariés en paie
 - Solde de tout compte
 - Envoi des bulletins de paie dématérialisés

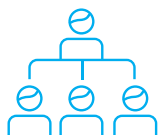
■ Les activités au fil de l'eau :

- 11 recrutements
- 9 entretiens de fin de période d'essai menés par le service
- 11 sorties (dont 2 départs à la retraite)
- 1 dossier de rupture conventionnelle
- Suivi des dossiers du personnel en fonction des évolutions (avenants, note d'information, etc.)
- 2 Aménagements d'horaires de travail
- Gestion des demandes d'aides financières accordées par l'État par contrat en alternance (2 demandes faites au total)
- Gestion de 2 congés de maternité
- Gestion des demandes de prêts
- Gestion des saisies arrêts
- 2 congés parentaux (total ou partiel)
- Gestion des sanctions disciplinaires
- 1 demande d'indemnisation pour longue maladie auprès de la CRC
- 1 procédure de licenciement



Santé • AT • SISTBI • Mutuelle

- 15 déclarations d'accidents du travail
- 134 demandes de remboursement d'indemnités journalières adressées à la CGSS
- 46 visites organisées à la SISTBI
- 9 demandes d'adhésion mutuelle + 4 résiliations
- Gestion des demandes de contrôle des arrêts de maladie auprès de la CGSS
- Gestion du suivi individuel d'exposition à l'amiante avec la SISTBI



Formation • Séminaire stage et entretiens (hors sécurité)

■ Formation continue du personnel

- Engagement de 34 formations, signatures des conventions, organisation des actions et paiement

■ Entretiens professionnels

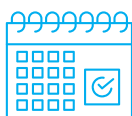
- Au titre de 2022, 29 entretiens obligatoires se sont tenus avec les agents

■ Accueil des stagiaires

- 31 stagiaires accueillis, signatures des conventions, gestion des tickets repas, indemnités et attestations à produire. Présence d'une stagiaire longue durée au service RH (6 mois)

■ Séminaire retraite avec la CRC

- Note d'information et inscription de 5 salariés



SMI • Veille

- Révision du processus S1
- 8 ¼ d'heure SMI
- 1 audit mené par une collaboratrice du service également auditrice interne
- Participation à la revue de Direction
- Participation aux réunions de veille réglementaire organisée par la RQSE
- Suivi du plan d'actions et revue du SWOT du processus



Quelques moments forts au cours de l'année

- Formation SOGEST sur la dématérialisation des fins de contrats
- Reprise de la DSN avec la Compta pour les paies (en partie)
- Questionnaire de satisfaction sur la dématérialisation des bulletins de paie
- Lancement de la campagne de mise à jour des fiches de postes
- Réflexion sur un SIRH et rencontre d'un prestataire
- Participation au tournage d'un film CAP Emploi
- Négociation des tarifs de la mutuelle
- Demande d'une tarification de taux AT aux fonctions dites support



Autres domaines

- Participation à la rédaction du rapport d'activité annuel
- Participation à la stratégie 2023
- Rédaction de différents articles pour le journal interne : Le S'affirmer
- Clôture des comptes (intermédiaire et annuelle)

Dans les autres domaines, le service des Ressources Humaines a pour charge également :

- L'organisation des Elections professionnelles (tous les 4 ans)
- L'organisation des Médailles du travail tous les 3 ans (du dossier à la cérémonie)

8.5 Témoignage de notre Responsable des Ressources Humaines

« Pour faire ce métier, il faut avant tout être passionné. L'humain est au cœur de l'activité, il faut donc constamment faire preuve d'empathie, de disponibilité, de pédagogie et parfois de self-control. Le service RH est régulièrement sollicité. Nous sommes un service support, à disposition. Il faut donc souvent accepter de mettre entre parenthèse son travail afin d'écouter, gérer les priorités des autres collaborateurs/trices, défaire ce qui a été fait, déprogrammer ce qui a été planifié. Ce n'est pas tous les jours de tout repos car les contraintes et les obstacles ne manquent pas.

Depuis 2008, date à laquelle j'ai été embauché, la fonction RH me permet de vivre des moments forts, d'être acteur, d'être à proximité. Chaque jour est un véritable défi que je relève avec enthousiasme et l'envie de faire mieux que la veille. Certes, le périmètre d'activités et de gestion a évolué. Il y a plus de salariés à gérer, plus de déclarations à faire, plus de réglementations à respecter, plus d'outils numériques à maîtriser, etc. Mais je ne suis pas seul dans cette belle aventure. J'ai beaucoup de chance d'avoir à mes côtés Laura et Karine qui m'assistent (et me supportent).

Je vois chaque jour leur dévotion à l'entreprise et leur envie aussi de faire évoluer les choses. Sans elles, le service ne serait pas ce qu'il est. Bien sûr, nous pouvons toujours nous améliorer et la critique peut être facile. J'ai toutefois une grande satisfaction du devoir accompli, même si parfois, fort heureusement très rarement, nous faisons l'objet de quelques injustes considérations. Être au service des autres est une vocation ».

Emmanuel Fouquet, responsable des Ressources Humaines



9 Les principaux chiffres et les éléments financiers de 2022

Désignation	2022
Chiffre d'affaires	15 014 512 €
Ventes d'eau (brute + agricole) Sud	7 081 577 €€
Ventes d'eau (brute + agricole) Ouest	3 218 616 €€
Résultat d'exploitation	1 570 862 €€
Résultat exceptionnel	2 728 € €
Résultat de l'exercice	1 059 582 € €
Capitaux propres	11 034 478 €€

Vente eau irrigation (m³) SUD	34 061 448 €
Vente eau brute (m³) SUD	25 639 186 €
Vente eau irrigation (m³) OUEST	9 492 585 €
Vente eau brute industrielle et potable (m³) OUEST	7 237 527 €





4, ROUTE LIGNE PARADIS | BP 157 | 97454 SAINT-PIERRE
TÉL. 0262 96 19 20 | FAX. 0262 25 03 36 | WWW.SAPHIR.RE